



HUGUETTE

TIEGNA

Députée de la deuxième circonscription du Lot

COMMUNIQUÉ
DE PRESSE

« Le savoir-faire Lotois est un gage de qualité »

Huguette Tiegna, Députée du Lot, a participé, les 25 et 26 février 2019, dans le cadre du Salon de l'Agriculture, à des tables rondes sur l'avenir de la filière agricole ainsi qu'à plusieurs temps d'échanges avec les agriculteurs Lotois venus présenter leur savoir-faire.

La Députée du Lot, qui avait organisé, dès le début de sa mandature, les Etats Généraux de l'Alimentation, le 7 septembre 2017, à Figeac, a pris part aux discussions portant sur la Politique Commune Agricole (PAC) et sur la Loi pour l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et alimentaire et une alimentation saine, sûre et durable, votée le 30 octobre 2018. Ce texte a acté l'objectif de 50% de produits locaux et 20% de produits issus de l'agriculture biologique dans la restauration collective, l'interdiction de certains contenants alimentaires et produits phytopharmaceutiques, le renforcement du bien-être animal et l'inversion de la construction du prix payé aux agriculteurs en prenant en compte les coûts de production.

« La mobilisation collective des parlementaires, aux côtés des agriculteurs et de leurs représentants, nous a permis d'engager des actions protectrices, pragmatiques et ambitieuses majeures en faveur de notre souveraineté alimentaire, environnementale et industrielle. Mon rôle, en tant que Députée et législatrice, est de prendre la pleine mesure des enjeux cruciaux auxquels nous sommes confrontés dans le secteur agricole. Ceci afin de permettre aux producteurs de vivre dignement du fruit de leur travail, à faire face aux aléas climatiques et aux risques du marché et de proposer aux consommateurs d'avoir accès à une alimentation de qualité. » HT

Huguette Tiegna s'est entretenue avec les représentants lotois venus en nombre et très plébiscités, tels que l'AOP Rocamadour, la coopérative laitière Cant'Avey'Lot, l'IGP Agneau fermier du Quercy, Ovilot et le stand des vigneron. La députée a tenu à saluer les belles performances et médailles obtenues par les représentants lotois aux Ovinpiades, au Concours Général Agricole ainsi qu'à la compétition des vigneron.

« Ce Salon de l'Agriculture est une vitrine précieuse pour mettre en avant nos produits locaux. Près de 700.000 visiteurs du monde entier se rendent chaque année à l'évènement et l'enthousiasme suscité par les stands lotois est indéniable. L'étiquette lotoise est reconnue comme un gage de confiance tant l'exigence de nos agricultrices et agriculteurs locaux est grande pour amener sur nos tables des produits de qualité. La force de notre terroir tient à l'héritage de ce modèle paysan dont nos agriculteurs sont dépositaires tant dans le respect des traditions que dans la transmission de l'art de vivre et du bien-manger à la lotoise. A ce titre, et pour continuer de défendre ces valeurs, nous avons engagé des travaux considérables et inédits au sein du Parlement avec la Loi PACTE, la protection du « foncier agricole », la facilitation de la transmission et de l'installation des jeunes agriculteurs ainsi que la réforme de la voie professionnelle et de l'apprentissage. Autant de mesures nécessaires pour faire prospérer notre savoir-faire. » HT

Contact presse

A Paris : Tel : 01.40.63.75.65

En circonscription : Mob. : 06.73.35.73.10

huguette.tiegna@assemblee-nationale.fr